

# Mes PRIORITÉS pour ma VILLE



Madame, Monsieur,

En peu de temps, la Ville de Ouistreham Riva-Bella a dû faire face à une baisse considérable de ses recettes. Nous avons ainsi dû trouver plus d'1,6 million d'euros pour équilibrer le budget de fonctionnement entre 2014 et 2015. Cette première étape ouvre une deuxième phase d'efforts que nous devons tous mener collectivement : 2 millions d'euros à trouver pour 2016 et 2017. Les inquiétudes légitimes des habitants, exprimées ces derniers temps, sur un certain nombre de sujets et les crispations face aux difficultés économiques que nous rencontrons tous, nous ont conduits à vous proposer ce questionnaire.

Il présente dans ses grandes lignes les actions menées par la collectivité. Espérant toujours ne pas avoir à augmenter les impôts, la question centrale qui se pose est : « à fiscalité constante, quel doit être le niveau de services que l'on doit proposer aux Ouistrehamais ? ». Décider de près de 3,6 millions d'euros d'économies ne peut se faire seul, dans un bureau à la mairie.

Cette consultation individuelle n'est qu'une première étape pour dégager les grandes tendances prioritaires pour les habitants. Elle s'appuiera ensuite sur un travail avec les acteurs socio-économiques, le Conseil des Sages, les Conseils de quartiers et les associations afin qu'ils puissent tous préciser leurs attentes. Enfin, les choix finaux seront décidés par les élus qui ont été désignés, il y a plus d'un an, pour exercer cette responsabilité, avant d'en débattre en commission et au Conseil Municipal pour être amendés et votés. Des réunions publiques viendront parfaire cette volonté inédite de vous associer aux choix cruciaux, lourds de conséquences, que nous devons mener.

Votre avis est important et nos décisions en tiendront compte !

**Romain Bail**, Maire de Ouistreham Riva-Bella - Vice-président Caen-la-Mer Littoral et Tourisme

*Des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux suivants, lieux où vous pourrez également les déposer :  
Accueil de la Mairie, Centre socioculturel, Bibliothèque et Office de Tourisme).*

*Remplir UN QUESTIONNAIRE PAR PERSONNE – Cocher les cases correspondantes.*

**A RETOURNER AVANT LE 30 NOVEMBRE 2015**

## LA VILLE AU QUOTIDIEN

### ■ LES DÉPLACEMENTS DANS LA VILLE

**Selon vous, les mesures suivantes en ce qui concerne les déplacements dans la ville sont-elles ?**

1. Améliorer la qualité de la voirie (chaussées, trottoirs, mobiliers urbains)
2. Favoriser les modes de déplacement doux (piétonnier, itinéraire cyclable, transports collectifs, bornes électriques de recharge, ...)
3. Améliorer l'organisation des transports en commun (parking, co-voiturage, ...)
4. Assurer la sécurité des déplacements (zone 30 km/h, espaces partagés : piéton, cycliste, voiture, signalisation, ...)

Très prioritaire	Prioritaire	Pas prioritaire	Pas du tout prioritaire	Sans opinion
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

### ■ L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

**Selon vous, les mesures suivantes en ce qui concerne l'environnement et le cadre de vie dans la ville sont-elles ?**

5. Favoriser l'entretien écologique des espaces verts (moins de tonte, moins d'arrosage, moins d'engrais, ...)
6. Maintenir le niveau de fleurissement de la ville
7. Améliorer la propreté de la ville (déjections canines, papiers, ordures ménagères, ...)
8. Développer des espaces de jeux pour les enfants
9. Maintenir le principe du remplacement des arbres abattus

Très prioritaire	Prioritaire	Pas prioritaire	Pas du tout prioritaire	Sans opinion
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

### ■ LA VILLE NUMÉRIQUE

**Selon vous, les mesures suivantes en ce qui concerne l'utilisation du numérique dans la ville sont-elles ?**

10. Développer des points numériques et des bornes Wifi en ville
11. Favoriser l'e-administration (demande, obtention de document en ligne, paiement en ligne, ...)

Très prioritaire	Prioritaire	Pas prioritaire	Pas du tout prioritaire	Sans opinion
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

### ■ LA SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

**Selon vous, les mesures suivantes en ce qui concerne la sécurité dans la ville sont-elles ?**

12. Favoriser les actions de médiation afin de lutter contre les incivilités (tags, bruits, nuisances) par la création du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), ...
13. Développer l'installation de caméra de vidéo-protection sur l'espace public
14. Assurer la présence de la police municipale sur le terrain

Très prioritaire	Prioritaire	Pas prioritaire	Pas du tout prioritaire	Sans opinion
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



## L'ENFANCE, L'ÉDUCATION, LA JEUNESSE

### ■ L'ÉCOLE PRIMAIRE ET LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

Selon vous, les mesures suivantes concernant le domaine scolaire sont-elles ?

1. Conforter la qualité des équipements scolaires (bâtiments, écoles, cantine, ...)
2. Favoriser la qualité des fournitures et activités proposées aux élèves (mobilier, équipements informatiques, sorties culturelles et sportives, ...)
3. Veiller à la qualité des repas servis aux restaurants scolaires
4. Maintenir l'amplitude horaire des garderies périscolaires (garderies quotidiennes)
5. Maintenir la gratuité des Temps d'Activité Périscolaire (TAP)
6. Maintenir le contenu des activités proposées dans le cadre des TAP (théâtre, cirque, basket, tennis de table, gymnastique, ...)
7. Maintenir un service gratuit de ramassage scolaire (bus et pédi-bus)

Très prioritaire	Prioritaire	Pas prioritaire	Pas du tout prioritaire	Sans opinion
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

### ■ JEUNESSE, ÉTUDIANTS

Selon vous, les mesures suivantes concernant les jeunes et les étudiants sont-elles ?

8. Proposer une offre publique adaptée de loisirs (Anim'jeunes-MJ, centre aéré, accueil journalier, séjour en centre de vacances, en Europe et dans les villes jumelées, ...)
9. Informer et accompagner les jeunes dans leurs parcours de formation et de recherche d'emploi, Point Info Jeunesse (PIJ)

Très prioritaire	Prioritaire	Pas prioritaire	Pas du tout prioritaire	Sans opinion
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

## LE TOURISME, LA PLAGE, LA PROMOTION DE LA VILLE

### ■ TOURISME

Selon vous, la mesure suivante pour le tourisme est-elle ?

1. Soutenir et développer les structures en charge du tourisme (Office du Tourisme, station nautique, ...)

Très prioritaire	Prioritaire	Pas prioritaire	Pas du tout prioritaire	Sans opinion
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

### ■ LA PLAGE

Selon vous, les mesures suivantes pour la plage sont-elles ?

2. Améliorer l'aménagement de la plage (promenade, cabines, environnement, ...)
3. Développer l'attractivité de la plage (clubs de plages, consigne, parasols, produits dérivés, ...)

Très prioritaire	Prioritaire	Pas prioritaire	Pas du tout prioritaire	Sans opinion
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

### ■ PROMOTION DE LA VILLE

Selon vous, les mesures suivantes pour la promotion de la ville sont-elles ?

4. Maintenir notre présence à des manifestations extérieures (Foire de Caen, ...)
5. Favoriser les échanges avec les villes jumelées (Angmering, Braine-l'Alleud, Lohr Am Main)

Très prioritaire	Prioritaire	Pas prioritaire	Pas du tout prioritaire	Sans opinion
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

*La question du développement économique n'est ici pas développée car dépendant de Caen-la-Mer*

## CLASSEZ PAR ORDRE DE PRIORITÉ LES ACTIONS MUNICIPALES CI-DESSOUS classer ces actions de 1 à 10, sachant que 1 est le plus prioritaire et 10 le moins prioritaire

Les sommes données ci-dessous, représentent le coût de chaque activité pour la commune une fois les recettes déduites, en année pleine, pour 2014.

Les actions favorisant les déplacements en ville (coût des fournitures de voirie, stationnement, nettoyage et entretien des voies, éclairage public, frais de personnel lié à ces travaux) : **532 000 euros**

Les actions préservant l'environnement et le cadre de vie (espaces verts, propreté, fleurissement, frais de personnel) : **1 000 000 euros**

Les actions favorisant votre sécurité à Ouistreham Riva-Bella (prévention, vidéo-protection, lutte contre les incivilités, signalisation, frais de personnel) : **540 000 euros**

Les actions en faveur de la culture (fonctionnement du Centre socio-culturel, de l'école de Musique, subventions aux associations culturelles, bibliothèque, animations culturelles) : **795 000 euros**

Les actions en faveur du sport (fonctionnement des équipements sportifs, subventions aux associations sportives) : **857 000 euros**

Les subventions en faveur de la vie associative (y compris les associations sportives et culturelles) : **1 145 000 euros**

Les actions en faveur des publics en difficultés et des seniors : **100 000 euros**

Les actions en faveur des groupes scolaires (établissements scolaires, restaurant scolaire, contribution au Sacré-Cœur, Temps d'Activités Périscolaires) : **1 410 000 euros**

Les actions en faveur de la jeunesse (loisirs, emploi, habitat, transport, Maison des Jeunes, voyage en Europe, bourses pour les permis de conduire, transport scolaire) et de la petite enfance (crèche) : **525 000 euros**

Les actions en faveur de l'aménagement de la plage, du tourisme et de la promotion de la ville (subventions octroyées à l'Office de Tourisme, la station nautique, le bureau Transmanche, fonctionnement de la piscine, frais de personnel, investissements pour la plage) : **565 000 euros**

**Chaque amélioration, des services ou des infrastructures, faite par la Ville de Ouistreham Riva-Bella a un coût qui vous est donné à titre informatif et ponctuel. Ces sommes sont estimées à partir des subventions octroyées par la commune, du salaire des personnels mis à disposition par la commune et enfin du prêt de matériel ou de locaux, toujours aux frais de la commune.**

## Si vous souhaitez voir maintenu un même niveau de service seriez-vous prêt à supporter une augmentation de la fiscalité :

 oui

 non

**Pour information, la taxe d'habitation actuelle à Ouistreham Riva-Bella est de 5,42 % pour la par communale, alors que la moyenne nationale est de 20,92 %.**

**En cas de oui, une augmentation serait envisageable sur la taxe d'habitation :**

- soit + 10 % : 5,962 %	correspondrait à 92 000 euros de recette supplémentaire
- soit + 20 % : 6,504 %	correspondrait à 185 000 euros de recette supplémentaire
- soit + 30 % : 7,046 %	correspondrait à 278 000 euros de recette supplémentaire
- soit + 40 % : 7,588 %	correspondrait à 371 000 euros de recette supplémentaire
- soit + 50 % : 8,13 %	correspondrait à 464 000 euros de recette supplémentaire

**Par exemple, l'augmentation à 30% conduirait à prélever entre 3 et 75 euros de plus par foyer à l'année selon votre tranche d'imposition.**

### Avez-vous des commentaires / propositions à formuler ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## INDICATIONS SOCIO-PROFESSIONNELLES

### FACULTATIVE :

Nom : ..... Prénom : ..... Adresse : .....

### OBLIGATOIRE :

Vous êtes :  Homme  Femme

Quel est votre âge : .....

Quelle est votre situation professionnelle :

- En emploi  Etudiant  En recherche d'emploi  Sans activité  
 Retraité  Autre : .....

**Veillez préciser votre catégorie socio-professionnelle actuelle ou la dernière exercée :**

Uniquement pour les personnes en emploi, retraité, en recherche d'emploi et en congé longue durée

- Artisans, commerçants, agriculteurs  
 Chef d'entreprise (de plus de 10 salariés)  
 Profession libérale  
 Education nationale et cadre de la fonction publique  
 Cadres d'entreprise, ingénieurs  
 Employés  
 Ouvriers  
 Autres : .....

**Depuis combien de temps habitez-vous à Ouistreham Riva-Bella ?**

- Moins de 3 ans  De 3 ans à 10 ans  Plus de 10 ans

**Dans quel quartier de Ouistreham Riva-Bella résidez-vous ?**

- Le Bourg  La Plage  Le Port  Reine Mathilde

## Merci de votre participation !

Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement informatique destiné à mieux connaître les priorités des Ouistrehamais.

Le destinataire des données est : la Mairie de Ouistreham Riva-Bella.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service des Ressources Humaines de la Mairie de Ouistreham Riva-Bella situé Place Albert Lemarignier.

**Une réunion publique vous est proposée le mardi 10 novembre 2015 à 20h à la Grange aux Dîmes pour présenter le questionnaire, et une seconde réunion publique se déroulera le mardi 15 décembre 2015 à 18h à la Grange aux Dîmes pour présenter les résultats**